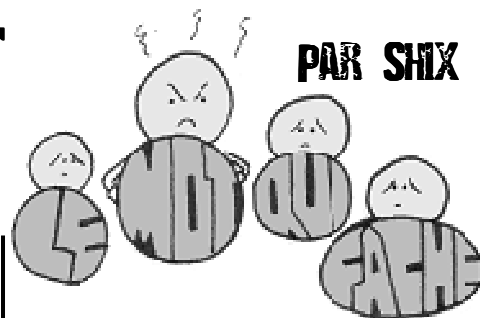


LA VOIX DE LA RUE MEURT FACE A LA JUSTICE.

PAR SHIX



SKYROCK ACTE I

La Rumeur, un groupe de rap parisien, s'est attirée les foudres de la justice suite à la publication d'un magazine gratuit pour accompagner leur album « L'ombre sur la mesure » sortie en avril 2002. Deux articles ont fait scandale : le premier attaquait les dirigeants de la radio Skyrock et s'intitulait « Ne sortez plus sans vos gilets par-balles ».

Sous ce titre incisif, Ekoué MC (chanteur) du groupe et auteur de l'article dénonçait : « Après s'être approprié l'essence d'une culture issue de ces quartiers où ils ne foutent jamais les pieds, le directeur des programmes de Skyrock et l'autre pédale d'animateur de Planète Rap ont, pour une fois, des raisons valables de fuir les concerts et les soirées qu'ils organisent. La rue (la vraie) les rançonnera jusqu'au trou de balle en les traquant jusque dans leurs chaumières. »

Ces propos virulents se justifiaient par l'accusation suivante : « Combien de jeunes en échec scolaire préfère passer sur Skyrock en niant l'utilité de ces diplômés qui leur assureront au moins une certaine reconnaissance sociale ? Trop, beaucoup trop ! Les premiers sur le rap (Skyrock) devront bientôt assumer les carnages commis durant ces cinq dernières années auprès d'un public. »

La réaction ne se fit pas attendre. Les responsables de Skyrock firent pression sur la maison de disque Emi Music afin de retirer le magazine de la circulation. Ils n'en restèrent pas là, puisqu'ils déposèrent plainte pour « Incitation à la haine et à la violence ». Le magazine arrive donc dans les mains de la police.

SARKOZY ACTE II

Du coup, le ministère de l'Intérieur de M. Sarkozy porta plainte à son tour pour « Diffamation publique envers la police nationale ». Cette fois c'est l'article « Insécurité sous la plume d'un barbare », écrit par Hamé (le 2e MC du groupe) qui est en cause. Certaines vérités gênent un ministre en quête de popularité. Extraits : (en souligné les passages mis en cause)

=> « La réalité est que vivre aujourd'hui dans nos quartiers c'est avoir plus de chance de vivre des situations d'abandon

économique, de fragilisation psychologique, de discrimination à l'embauche, de précarité du logement, d'humiliations policières régulières, d'instruction bâclée, d'expérience carcérale, d'absence d'horizon, de repli individualiste cadennassé, de tentation à la débrouille illicite... »

=> « Les rapports du ministère de l'intérieur ne feront jamais état des centaines de nos frères abattus par les forces de police sans qu'aucun des assassins n'ait été inquiété. »



=> « Les ravages psychologiques du mépris de soi chez des générations qui atteignent la vingtaine avec 8 ans d'échec scolaire et 3 ans de chômage »

=> « Les hommes et les femmes qui dirigent ce pays savent [...] que les privatisations, les fusions, les délocalisations de nombreux secteurs d'activité vont se généraliser comme va se généraliser la paupérisation. Ils savent que la nouvelle configuration du marché exige la normalisation du salariat précaire et l'existence d'une forte réserve de chômeurs et de sans-papiers. »

Que l'on partage ou non ces points de vue, toujours est-il que le droit de le formuler ne va en aucun cas à l'encontre d'une liberté d'expression dont nous nous félicitons dès lors qu'elle est utilisée dans de 'respectables' publications.

LE PROCES

Au tribunal, Hamé déclare qu'il : « ... ne veut pas faire de la police un bouc émissaire » Car si : « La question des

abus policiers doit être posée », l'article dressait un constat bien plus large. Alors pourquoi axer la plainte sur les propos tenus à l'encontre des forces de l'ordre ? Pour stigmatiser le jeune de banlieue réfractaire aux autorités ? Parce que M. Sarkozy a voulu faire du zèle démagogique contre les 'sauvageons' ? Ou pour mieux taire les vrais problèmes dénoncés dans l'article : « Exit le risque que le débat prenne un jour l'aspect d'un réquisitoire contre les vrais pourvoyeurs d'insécurité : ceux-là même qui ont réduit des centaines de milliers de familles à vivre avec 4000 francs par mois ; ceux-là même qui appellent de leurs vœux les plus chers la marche forcée vers 'l'économie de marché débridée'. »

L'historien Maurice Rafjus, cité à la barre par la défense, a souligné que : « 175 décès des suites d'une intervention policière étaient survenus entre 1977 et 2002 ». Parmi ces décès, « ...on trouve une majorité de jeunes d'origine maghrébine ». Fabien Jobard, chercheur en sociologie au CNRS, s'interroge sur « l'opacité de l'institution policière » concernant les bavures. Pendant des années, ils ont été des milliers de jeunes à le dénoncer ... Alors qu'il aura suffi d'une seule voix estampillée « CNRS » pour qu'enfin on ose parler des bavures de notre République.

L'avocat du prévenu, Me Tricaud, a reproché au ministre : « M. Sarkozy s'en moque, des policiers. Il a déposé cette plainte pour deux raisons : d'abord parce qu'il subissait la forte pression de syndicats de police d'extrême droite, et d'autre part parce qu'il voulait interdire que l'on parle des bavures parce que c'est un problème pour son plan de carrière »

VERDICT ?

D'ailleurs même le ministère de l'Intérieur ne semble plus se reconnaître dans ce combat, puisque au travers de la procureuse qui le représente, celui-ci a implicitement requis la relaxe. Le jugement définitif aura lieu le 17 décembre. Quant à Skyrock ? En janvier 2003, leur plainte pour s'est faite refusée. Comme quoi quelque part il y a une justice ...